

Séance du 16 décembre 2024

NOMBRE DE MEMBRES

Afférents au Conseil Municipal	En exercice	Cel ont pris part à la Délibération
29	29	20
Date de la convocation		
10/12/2024		
Date d’Affichage		
17/12/2024		

DCM N° 2024-67

L’an deux mil vingt-quatre

Et le seize décembre

à dix-sept heures et trente minutes, le Conseil Municipal de cette Commune s’est réuni avec publicité des débats, au nombre prescrit par la loi, sous la présidence de Monsieur Pierre Michel SIMONPIETRI, Maire.

17 Membres présents : MM. SIMONPIETRI Pierre Michel, POZZO DI BORGO Louis, GIAMARCHI Marie Dominique, BIAGGINI Jean, SIMONI-PIACENTINI Céline, FINI René, ALBERTINI Francine, PASQUALINI Maurice, SILVESTRI Dominique, FABRIZY Bernard, BERTOLUCCI Marie Christine, UGOLINI Nuria, LOMBARDO Florence, CAMUZAT Alexandre, DARNAUD Laure, CASANOVA Jean-Pierre, PORTA Marine

3 Membres absents excusés (procurations) :

BATESTI Gilles a donné procuration à BIAGGINI Jean

CROCE-AJACCIO Catherine a donné procuration à FINI René

VEISON MARCELLI Nathalie a donné procuration à SIMONI-PIACENTINI Céline

9 Absents : MALAFONTE Christine, MURATI Carine, MALPELI Stéphane, GIAFFERI Michael, LECA Jean Louis, SIMONI Pierre Baptiste, NAPPO Michelle, FICO Aurélie, MARTEL Enzo.

Madame UGOLINI Nuria est nommée secrétaire.

Objet de la délibération : Décision modificative n°3 Budget principal

VU l’instruction budgétaire M57,

VU la délibération du Conseil Municipal n°2024-20 du 10 avril 2024 approuvant le vote du budget principal initial 2024,

VU la délibération du Conseil Municipal n°2024-45 du 23 juillet 2024 adoptant la décision modificative n°1 au Budget principal 2024,

VU la délibération du Conseil Municipal n°2024-48 du 11 septembre 2024 qui adopte la décision modificative n° 2 actant les opérations de dissolution du Budget annexe de l’eau et les intégrant au Budget principal,

CONSIDERANT qu’il importe de modifier les autorisations budgétaires afin d’y intégrer des dépenses et des ressources nouvelles dans le respect des règles d’équilibre et de sincérité budgétaires,

Madame Marie-Dominique GIAMARCHI, Adjointe au Maire déléguée aux Finances propose aux membres du conseil municipal de modifier les autorisations budgétaires ainsi qu’il suit :

TABLEAU N° 1 - SECTION DE FONCTIONNEMENT

Chapitre/Article/fonction	Libellé	Décision Modificative DEPENSES		Décision Modificative RECETTES	
		Augmentation	Diminution	Augmentation	Diminution
Ch.011 - 60633/845	Fourniture de voirie	2 000,00 €			
Ch.011 - 61521/511	Entretien Terrains	15 000,00 €			
Ch.011 - 61558/312	Entretien Autres biens mobiliers	15 000,00 €			
Ch.011 - 6184/288	Formation	2 000,00 €			
Ch.011 - 62268/020	Autres honoraires, conseil	12 000,00 €			
Ch.011 - 6227/020	Frais actes contentieux	3 127,83 €			
Ch.011 - 6232/023	Fêtes et cérémonies	25 000,00 €			
Ch.011 - 6241/023	Transport de biens	10 000,00 €			
Ch.023 - 023/01	Virement Section investissement		141 866,83 €		
Ch. 042 - 777-01	Subventions transférables			1 261,00 €	
Ch.70-7078-60	Autres marchandises				59 000,00 €
	TOTAUX	84 127,83 €	141 866,83 €	1 261,00 €	59 000,00 €
	EQUILIBRE	- 67 739,00 €		- 67 739,00 €	

TABLEAU N°2 - SECTION D'INVESTISSEMENT

Opé./Article/fonction	Libellé	Décision Modificative DEPENSES		Décision Modificative RECETTES	
		Augmentation	Diminution	Augmentation	Diminution
OPFI - Opérations financières					
Ch.021-021-OPFI-01	Virement section Fonctionnement				141 866,83 €
OPFI - Ch.040 13912-01	Subv transférable - Région		776,00		
OPFI - Ch.040 139151-01	Subv transférable - GFP Groupement	1 722,00			
OPFI - Ch.040 139361-01	Subv transférable - DETR	315,00			
OPNI - Opérations non individualisées					
OPNI - Ch.20-2051-020	Concessions et droits similaires		3 600,00		
OPNI - Ch.20-2031-316	Frais d'études	3 600,00			
OP 49 - EP Divers/réseaux Electrification					
Ch.23-2318-49-514	Autres immo corporelles	25 000,00			
OP 53 - Voiries/Trvx divers					
Ch.21-2151-53-845	réseaux de voirie	120 000,00			

OP106 - SENTIERS PATRIMONIAUX					
Ch.23-2312-106-501	Aménagement de terrains		184 912,73		
Ch.13-1322-106-501	Subvention				130 325,33
OP108 - PROJET ALIMENTAIRE TERRITORIAL					
Ch.23-2318-108-501	Autres immobilisations corporelles		339 948,04		
Ch.13-1322-108-501	Subvention Région				84 956,20
OP109 - MODERNISATION DE LA BIBLIOTHEQUE					
Ch.21-21848-109-313	Autres matériels de bureau et mobilier		15 305,66		
Ch.2318-109-313	Autres immobilisations corporelles	145,05			
Ch.13-13461-109-313	Subvention				36 612,02
TOTAL		150 782,05 €	544 542,43 €	- €	393 760,38 €
EQUILIBRE		- 393 760,38 €		- 393 760,38 €	

OUI l'exposé de Madame Marie-Dominique GIAMARCHI, et après en avoir délibéré, le conseil municipal à l'unanimité :

DECIDE

- D'adopter la Décision Modificative n°3 du Budget principal 2024 telle que détaillée ci-dessus.
- D'autoriser Monsieur le Maire ou son représentant à signer tout document se rapportant à cette affaire.

Fait et délibéré, les jour, mois et an que dessus.

LE MAIRE
Michel SIMONPIETR

